

Villecresnes



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2015

MAIRIE

DE VILLECRESNES

Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

DELIBERATION N° 2015-04

**PERSONNEL COMMUNAL : MISE A JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2015**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU, M. Valère VILLA, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Françoise VILLA, Mme Marysa VOLANTE, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mrs André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mme Monique MONTEBAULT, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, Mme Marie-Laure HIRON, M. Gilles GUILLAUME, Mme Denise DAVID M. Didier FABRE, Mme Sylvie ZANOUNE, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD

Absents représentés :

*Madame Catherine CASIER représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX,
Monsieur Thierry DEBARRY représenté par Monsieur Jacques LOCHON,
Madame Martine BILLET représentée par Madame Jeannine MAILLET,
Madame Annie-France VIDON représentée par Monsieur René-Jean CULLIER DE LABADIE.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Vu le budget communal,

Considérant la difficulté à retrouver la totalité des délibérations prévoyant les créations et les suppressions de postes de la collectivité,

Considérant l'impossibilité de retracer cet historique, il convient de repartir des postes existants et connus de l'autorité territoriale en exercice,

Considérant qu'il convient d'adopter le tableau des effectifs présenté ci-après comme élément constitutif des postes de la commune au 1^{er} janvier 2015, les postes n'y figurant pas étant considérés comme supprimés,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du comité technique consulté le 12 février 2015;

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE VILLECRESNES AU 01/01/2015

GRADE	POSTE PERMANENT	POSTE NON PERMANENT	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Cadre d'emplois : Attachés			
Attaché	6	0	6
Cadre d'emplois : Rédacteurs			
Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	1
Rédacteur	2	0	2
Cadre d'emplois : Adjoint administratifs			
Adjoint administratif principal de 2ème classe	4	0	4
Adjoint administratif de 1ère classe	2	0	2
Adjoint administratif de 2ème classe	3	0	3
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			18
FILIERE ANIMATION			
Cadre d'emplois : Animateurs			
Animateur principal de 1ère classe	1	0	1
Animateur principal de 2ème classe	1	0	1
Cadre d'emplois : Adjoint d'animation			
Adjoint d'animation de 1ère classe	1	0	1
Adjoint d'animation de 2ème classe	22	0	22
TOTAL FILIERE ANIMATION			25
FILIERE CULTURELLE			
Cadre d'emplois : Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques			
Assistant de conservation principal de 1ère classe	1	0	1
Cadre d'emplois : Adjoint du patrimoine			
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	2	0	2
TOTAL FILIERE CULTURELLE			3
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Cadre d'emplois : Médecins			
Médecin de 2ème classe	1	0	1
Cadre d'emplois : Infirmiers en soins généraux			

Infirmier en soins généraux classe normale	1	0	1
Cadre d'emplois : Educateurs de jeunes enfants			
Educateur de jeunes enfants	2	0	2
Cadre d'emplois : Auxiliaires de puériculture			
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	2	0	2
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	4	0	4
Cadre d'emplois : Agents sociaux			
Agent social de 1ère classe	2	0	2
Agent social de 2ème classe	4	0	4
Cadre d'emplois : Agents spécialisés des écoles maternelles			
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	1	0	1
Agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe	2	0	2
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE			19
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
Cadre d'emplois : Agents de police municipale			
Brigadier chef-principal	2	0	2
Gardien	2	0	2
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE			4
FILIERE SPORTIVE			
Cadre d'emplois : Educateurs A.P.S.			
Educateur des APS	1	0	1
Cadre d'emplois : Conseillers A.P.S.			
Conseiller APS	1	0	1
TOTAL FILIERE SPORTIVE			2
FILIERE TECHNIQUE			
Cadre d'emplois : Ingénieurs			
Ingénieur principal	1	0	1
Cadre d'emplois : Techniciens			
Technicien principal de 1ère classe	2	0	2
Technicien principal de 2ème classe	1	0	1
Technicien	1	0	1
Cadre d'emplois : Agents de maîtrise			
Agent de maîtrise principal	2	0	2

Cadre d'emplois : Adjoints techniques			
Adjoint technique principal de 1ère classe	7	0	7
Adjoint technique principal de 2ème classe	3	0	3
Adjoint technique de 1ère classe	7	0	7
Adjoint technique de 2ème classe	63	1	64
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			88
EMPLOIS FONCTIONNELS			
Cadre d'emplois : Directeurs généraux des services des communes de + 2 000 hab. (et adjoints)			
Directeur général des services des communes de 2.000 à 10.000 hab.	1	0	1
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS			1
CONTRATS DE DROIT PRIVES			
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)		2	2
TOTAL CONTRATS DE DROIT PRIVES			2
TOTAL EFFECTIF TOUTES FILIERES CONFONDUES			162

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré;

PAR 23 VOIX POUR ET 6 ABSEPTIONS

Article 1 : Décide de l'adoption du tableau des effectifs présenté ci-dessus.

Article 2 : Précise que les crédits nécessaires ont été prévus au budget.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Monsieur le Président du Centre de gestion de la petite couronne.

Fait et délibéré le 16 février 2015,
 Pour copie conforme,
 Le Maire,
 Gérard GUILLE

